



Module 4 :

L'exploitation d'un habitat inclusif et la vie quotidienne

M4



Public cible

Porteur de projet



Prérequis

Avoir suivi le module principal



Durée

3 jours (21 heures)



Coût

1 590€ TTC

(non assujetti à la TVA)

Prise en charge possible par les OPCO et France Travail

Objectifs de la formation

- Identifier l'enjeu de la coordination entre les habitants, les aidants, le porteur de projet et les professionnels de l'accompagnement et du soin
- Spécifier les compétences et les rôles de chaque acteur pour repérer l'écosystème de son projet
- Formaliser le projet de vie sociale et partagée dans un "chez soi" à plusieurs

Méthodes pédagogiques utilisées

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Partages d'expérience
- Ateliers de réflexion en sous-groupe
- Groupes de 10 personnes maximum
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques
- Accès à un espace extranet en ligne
- FAQ et évaluation en fin de formation

Aptitudes développées

- Compréhension des enjeux éthiques et humains de l'habitat inclusif
- Identification des risques existants et des équilibres fragiles entre vulnérabilité et autonomie
- Clarification des modalités de fonctionnement interne à un projet d'HI
- Analyse des options et des stratégies de formalisation des interactions au sein du projet

Nos prochaines dates de formation

Devis sur demande pour de la formation en intra à partir de 6 personnes

Les 19, 20 et 21 février 2025

11 rue Paul Déroulède
68100 MULHOUSE



Module 4 :

L'exploitation d'un habitat inclusif et la vie quotidienne

Programme de la formation

1^{ère} journée :

- Compréhension des enjeux liés au choix des locataires : sourcing, temporalité et mise en place de critères de sélection.
- Identification du rôle de l'animation de la vie sociale et partagée avant l'ouverture.
- Mise en place de l'aide humaine en phase de préouverture : du choix du prestataire à la mutualisation de l'aide humaine.
- Identification du rôle fondamental de coordination dans la préparation à l'emménagement.



2^{ème} journée :

- Préparation de l'emménagement et coordination des derniers préparatifs matériels et administratifs. Identification de bonnes pratiques sur l'appropriation du « chez soi ».
- Identification de la place des différents **acteurs auprès des habitants, leurs modalités d'intervention et leur mode d'organisation** (familles, assistants de vie, bénévoles, animateur coordinateur.trice de vie sociale et partagée...).
- Spécification de la **place du porteur de projet (3P)** comme garant du projet social : coordination des acteurs et régulation à travers différentes instances.

3^{ème} journée :

- Elaboration de la **charte de vie sociale et partagée** et méthodologie de rédaction en fonction des habitants : favoriser l'autodétermination et l'expression.
- Animation et régulation du projet de vie sociale et partagée : quelle organisation quotidienne pour les tâches ménagères, les repas, les courses ? Comment favoriser le maintien de l'autonomie et de la santé au quotidien ?
- Spécification des enjeux liés au budget des habitants : gestion des dépenses prévues et imprévues, bonnes pratiques de comptabilité.
- Gestion des situations complexes : réflexion et coélaboration de solutions opérationnelles, construction de plans d'actions en fonction de situations réelles (fugue, décès, vol, addictions...).